

Saint-Ouen, le 08 AVR. 2021

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Education nationale, de la
Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Cher Monsieur le Ministre, *Jean-Michel,*

Le Président de la République a annoncé le mercredi 24 mars que les enseignants pourront se faire vacciner à partir de la mi-avril.

Les agents techniques des lycées, comme ceux des écoles et collèges, sont en première ligne dans cette crise : au contact des élèves, ils participent, depuis le mois de septembre, à la continuité du service public aux côtés des fonctionnaires de l'Etat. Ils se sont adaptés aux différents protocoles sanitaires et se sont dévoués sans compter afin que les cours puissent avoir lieu dans les meilleures conditions possible. Ils doivent donc, eux aussi, bénéficier des vaccins en même temps que les enseignants.

(Je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir inscrire les agents techniques sur la liste des personnels prioritaires pour la vaccination.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bien cordialement



Valérie PÉCRESSE